

Membres titulaires	: 34
En exercice	: 34
Présents	: 24
Votants	: 30
Convocation et affichage	: 01/02/2019
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Laurent TORGUE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Céline BONNET, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Yves BOULANGER, Martine CHAMBON, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Denis DUCHAMP, Christian FOREL, Patrice GIRARD, Edith MANTELIN, Marie-Claire MICHEL, Daniel MISERY, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE, Thomas TOULARASTEL, Armand VALLET, Alain ZAHM.

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Dominique CHAMBON (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Luc FANGET (pouvoir à Olivier DE LAGARDE), Laurent MARCE (pouvoir à Patrice GIRARD), René SABATIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET), Alain THOMAS (pouvoir à Yves BOULANGER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Virginie FERRAND, Yves FRAYSSE, Benoit GAUTHIER

BC-2019-31 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du Bureau Communautaire du 18 septembre 2018, CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-32 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT - PÔLE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE la création des postes suivants :

Emplois créés	Cat.	Nbre	Durée hebdomadaire
Adjoint administratif	C	1	35h/TC

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et la/le charge de toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-33 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - MODALITES DE RECRUTEMENT D'UN EMPLOI DE CATEGORIE A AU SERVICE URBANISME

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE la possibilité de recruter sous forme d'un contrat à durée déterminée un agent de catégorie A pour le service urbanisme, en application de l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, pour une durée de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et la/le charge de toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-34 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION D'UN CONTRAT A DURÉE INDÉTERMINÉE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE la création d'un contrat à durée indéterminée pour le directeur des sports, à compter du 1^{er} avril 2019, en application de l'article 3-4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et la/le charge de toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-35 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - CRÉATION D'UNE STATION D'AVITAILLEMENT GAZ POUR LES AÉROSTIERS - MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT, DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES ET DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ACTE le principe de mise en œuvre du projet,

VALIDE le plan de financement prévisionnel de l'opération,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à solliciter toutes les subventions pouvant être mobilisées pour la réalisation de ce projet, auprès de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche à hauteur des montants sus mentionnés.

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-36 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - VIA FLUVIA - AVENANT N°1 A LA CONVENTION ENTRE ANNONAY RHONE AGGLO ET MONSIEUR DAVID FAYARD POUR LA REALISATION DE LA VIA FLUVIA AU DROIT DU GARAGE FAYARD A SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VALIDE le projet d'avenant n° 1 à la convention passée entre Annonay Rhône Agglo et Monsieur David Fayard,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer ledit avenant ainsi que toute pièce se rapportant à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-37 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - DEVELOPPEMENT DURABLE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA REVISION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL EN FAVEUR DU VELO

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

RAPPELLE l'intérêt du déploiement d'une politique de développement des modes de transports actifs et notamment du vélo,

VALIDE le projet de convention ci-annexé,

VALIDE le principe d'une participation financière d'Annonay Rhône Agglo au Département de l'Ardèche, sur la base d'un montant de 0,033€ par habitant, soit environ 1650 €,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer la convention et toute pièce se rapportant à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-38 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - HABITAT - OPAH-RU CŒUR DE VILLE HISTORIQUE D'ANNONAY - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC PROCIVIS VALLÉE DU RHÔNE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention entre PROCIVIS Vallée du Rhône et Annonay Rhône Agglo,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à réaliser toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-39 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ECONOMIE - ZONE DE LA PICASSONNE - LIMONY : CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE SBC COUVERTURE.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CÈDE les parcelles cadastrées A 1021, 1026 et 1032 d'une surface de 1472 m² sur la zone d'activité de la Picassonne à Limony, au prix de 15 € HT/m² soit un total de 22 080 € HT, à la société SBC Couverture ou à toute autre personne s'y substituant pour y déplacer son activité,

PRECISE que l'acquéreur prend en charge les frais de notaire liés à l'acquisition du tènement,

AUTORISE Monsieur le Président, ou le Vice président en charge du dossier, à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier, notamment le compromis et l'acte authentique à intervenir,

CHARGE Monsieur le Président, ou le Vice président en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-40 - DÉVELOPPEMENT HUMAIN - SPORTS - GYMNASSE DE LA LOMBARDIÈRE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR), ET AUPRES DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ENERGIES (SDE) - EXERCICE 2019

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

SOLLICITE une subvention de 40% du montant des travaux de rénovation de l'éclairage du gymnase de La Lombardièrre auprès de l'État au titre de la DETR, ainsi qu'une subvention la plus élevée possible auprès du Syndicat départemental des énergies,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à finaliser et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, et le charge d'effectuer toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-41 - DÉVELOPPEMENT HUMAIN - SPORTS - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE POUR LES COURS PRIVÉS DE NATATION

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE le renouvellement de la convention-type à intervenir avec les maîtres-nageurs-sauveteurs de la piscine de Vaure,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à finaliser et à signer la convention-type dont le projet est annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce afférente à ce dossier et le charge d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-42 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE POUR LA REHABILITATION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN MODE REGROUPEE SUR LE HAMEAU DE BRIOULES A VILLEVOCANCE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la réalisation de l'opération sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-43 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE POUR LA RÉHABILITATION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN MODE REGROUPEE SUR LE HAMEAU DES GAUDS À VOCANCE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la réalisation de l'opération sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-44 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE POUR LA RÉHABILITATION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN MODE REGROUPE SUR LE HAMEAU DE BOIRAY À VOCANCE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la réalisation de l'opération susmentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-45 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DE L'ARDÈCHE, DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION A PEUGRES ET LA DÉMOLITION DE L'ANCIENNE STATION D'ÉPURATION AVEC REMISE EN ÉTAT DU SITE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la réalisation de l'opération sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-46 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE, DE L'ETAT ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE POUR LA CREATION D'UN RESEAU DE TRANSFERT DE LIMONY VERS LA FUTURE STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès de la Préfecture d'Ardèche, du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la réalisation de l'opération sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-47 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE, DE L'ETAT ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE POUR LA CREATION D'UNE STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE LIMONY SERRIERES

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès de la Préfecture d'Ardèche, du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la réalisation de l'opération sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-48 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE - DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE BROSSAINC, CHARNAS, COLOMBIER-LE-CARDINAL, SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX ET VINZIEUX

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès du Département de l'Ardèche et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de l'opération sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-49 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - EAU POTABLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE ET DE L'ETAT POUR DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'INTERCONNEXION ENTRE ANNONAY ET VILLEVOCANCE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter les subventions auprès de la Préfecture d'Ardèche et du Département de l'Ardèche pour la réalisation de l'opération sus-mentionnée,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

BC-2019-50 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DECHETS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2019 - FOURNITURE ET POSE DE CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

SOLLICITE l'aide de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux (DETR),

CHARGE ET AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à entreprendre toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux, le 18/02/2019

**Pour extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Bureau Communautaire**

Le Président

Simon PLENET

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.

Affiché le 18/02/2019 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales